

TARIFS DES COURS DIVISION JEUNE (-18 ans) : Saison 2022 - 2023

Nos prix se justifient par la qualité des enseignants et de notre infrastructure.

Les abonnements sont nominatifs et valables par famille. Ils se règlent anticipativement, ne sont pas remboursables, ne peuvent être cédés ou échangés.

Tous les cours sont payants, même les cours d'essai.

Affiliation annuelle

L'affiliation annuelle (**15€/élève/année académique**) est obligatoire pour tous (sauf cours d'essai). Elle couvre les frais d'assurance collective de responsabilité civile de l'académie, les frais administratifs et le droit d'inscription. Elle est incluse dans le prix des abonnements. Elle n'est pas remboursable.

Mode de paiement des cours

Tous les cours pour la division Jeunes (-18 ans) se prennent exclusivement par abonnement annuel.

Par soucis de simplification administrative, les paiements inférieurs à 500€ se font exclusivement à la réception, en espèces (pas de bancontact), aux heures de cours.

Prix des Abonnements (-18 ans) Septembre 2022 à Juin 2023

FORMULE 1 PAIEMENT			
Paiement total pour le 25 septembre			
h / semaine	1 enfant	2 enfants*	3 enfants*
1,00	375 €		
1,30	555 €		
2,00	715 €	730 €	
2,30	895 €	910 €	
3,00	1.040 €	1.055 €	1.070 €
3,30	1.195 €	1.210 €	1.225 €
4,00	1.345 €	1.360 €	1.375 €
4,30	1.495 €	1.510 €	1.525 €
5,00	1.635 €	1.650 €	1.665 €

*2 ou 3 enfants d'une même fratrie

FORMULE 2 PAIEMENTS				
1er paiement pour le 25 septembre				Solde Janvier 2023
h / semaine	1 enfant	2 enfants*	3 enfants*	
1,00	295 €			100 €
1,30	435 €			145 €
2,00	555 €	570 €		190 €
2,30	695 €	710 €		235 €
3,00	800 €	815 €	830 €	280 €
3,30	915 €	930 €	945 €	325 €
4,00	1.025 €	1.040 €	1.055 €	370 €
4,30	1.135 €	1.150 €	1.165 €	415 €
5,00	1.235 €	1.250 €	1.265 €	460 €

Pour un nombre d'heures supérieur, veuillez nous consulter

Formules de paiement :

- Formule 1 : 1 paiement total pour le 25 septembre 2022 au plus tard.
- Formule 2 : 2 paiements :
 - 1^{er} paiement au plus tard le 25 septembre (7 jours après l'inscription effectuée à pd 18 septembre)
 - 2nd paiement au plus tard le 31 janvier 2023.

La formule 2 est soumise à l'approbation de la Direction

Les abonnements sont pour une année académique, soit de septembre à fin juin.

Le formulaire d'inscription (signé ou complété par internet) tient lieu d'engagement pour l'année académique complète.

Les forfaits de cours sont fixés sur une base annuelle et tiennent compte des vacances scolaires officielles belges francophones.

En cas de retard de paiement, des frais de rappel pour non-paiement seront portés en compte (minimum 15 EUR) et une majoration de 5% sera comptabilisée pour chaque rappel.

En cas de difficultés financières ponctuelles avérées, vous pouvez nous contacter et nous analyserons les différentes possibilités.

Si l'abonnement n'est pas payé, l'élève ne sera plus admis au cours et nous nous verrons obligés de faire appel à un cabinet de recouvrement pour obtenir la somme qui nous est due.

Pour tout abandon en cours d'année, l'abonnement pour l'année académique en cours reste dû. Tout désistement doit être communiqué par écrit au secrétariat de l'académie.

Inscription famille (frères et sœurs uniquement). Le prix de l'abonnement est calculé en cumulant le nombre d'heures de cours suivis par l'ensemble de la fratrie. La cotisation annuelle doit être payée pour chaque enfant.

Cours d'essai

Le paiement du cours d'essai se fait avant le cours, à l'accueil, ou à défaut, au professeur.

Cours de Danse et de Barre au Sol:

1 heure	12€
1 heure 30	17€

Le cours d'essai est déduit de l'abonnement, si l'inscription est réalisée dans les 10 jours.